

ARRÊTÉ PORTANT COMPOSITION D'UN JURY

FACULTÉ DE SANTÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

- Vu** le code de l'éducation et notamment ses articles D. 635-1 et suivants ;
Vu le code de la santé publique ;
Vu l'arrêté du 11 mars 2013 modifié relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme ;
Vu l'arrêté du 19 juillet 2011 modifié relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques ;
Vu l'arrêté du 16 décembre 2025 de la Présidente de Sorbonne Université portant délégation de signature à M. Bruno RIOU, doyen de la faculté de Santé Sorbonne Université.

II EST ARRÊTÉ

Article 1 : Il est créé un jury chargé d'étudier les demandes de transfert pour une inscription en maïeutique à la faculté de santé Sorbonne Université au titre de la rentrée universitaire 2026-2027.

Article 2 : Le jury est présidé par **Madame Priscille SAUVEGRAIN**.

Article 3 : Le jury est composé comme suit :

- **Mme Priscille SAUVEGRAIN**, Directrice du Département Universitaire de Maïeutique ;
- **M. Marc DOMMERGUES**, PU-PH ;
- **Mme Laurence FOIX L'HÉLIAS**, PU-PH ;
- **Mme Bénédicte COULM**, sage-femme Maîtresse de conférences ;
- **Mme Delphine DURFORT**, sage-femme enseignante ;
- **Mme Amélie CHATELAIN**, sage-femme enseignante ;
- **Mme Myriam FLEURY**, sage-femme enseignante ;
- **Mme Elisabeth IRAOLA**, sage-femme Maîtresse de conférences ;
- **Mme Vanessa PINHO** sage-femme enseignante ;
- **Mme Laetitia TOMCZYK**, sage-femme enseignante ;
- **Mme Isabelle VOGEL-LEDAIN**, sage-femme enseignante ;
- **Mme Isabelle VALLÉE-LE MOAL**, sage-femme enseignante ;
- **Mme Mehrnoosh YAZDANBAKSH**, sage-femme enseignante ;
- **M. Quentin WLODARCZYK**, sage-femme enseignant.

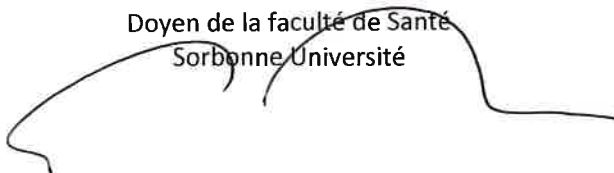
Article 4 : Le jury se réunit à la demande de sa présidente.

Article 5 : Le directeur général de la faculté de santé Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris le 29 janvier 2026

Pour la Présidente et par délégation

Doyen de la faculté de Santé
Sorbonne Université



Pr Bruno RIOU